



AAA017C

7h15 dont 2h de coaching 890,00 €^{HT}

Objectifs

Approfondir les notions essentielles de la réglementation liées à l'assurance-vie • Connaître les principes juridiques de base des assurances vie décès • Connaître les principales techniques de base des assurances vie décès • Connaître les particularités des contrats investis en actions et multisupports • Connaître les contrats d'assurance-vie et d'assurance-décès

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur débutant dans le secteur des assurances de personnes.

Profil animateur(s)

Juriste spécialisé secteur assurances et prévoyance.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr



MODULES

Connaître la fiscalité afférente aux primes et aux produits d'assurance-vie

L'assurance-vie occupe une place prépondérante parmi les placements proposés aux épargnants en France, notamment en raison de sa fiscalité qui demeure attrayante.

- **Fiscalité afférente aux primes d'assurance-vie**
Exposé des règles qui président à la fiscalité des primes d'assurance-vie.
- **Fiscalité afférente aux produits d'assurance-vie**
Exposé des règles qui président à la fiscalité des produits d'assurance-vie.

Connaître la fiscalité des opérations de capitalisation et de l'assurance-vie

Le succès de l'assurance-vie est notamment lié à son régime fiscal, particulièrement au regard des droits de succession. La fiscalité des bons ou contrats de capitalisation a été modifiée suite à la suppression du régime de l'anonymat.

- **Régime fiscal des bons ou contrats de capitalisation**
Présentation du régime de l'anonymat des bons ou contrats de capitalisation.
- **Prestations décès assurance-vie et taxation**
Exposé des règles qui définissent les droits de succession de l'assurance-vie.
- **Assurance-vie, bon et contrat de capitalisation : impacts de l'Impôt sur la Fortune Immobilière**
Exposé des règles qui définissent l'IFI sur les contrats d'assurance-vie.

Connaître les principes juridiques de base des assurances vie décès

Le contrat d'assurance-vie ou décès est une convention passée entre un souscripteur et un assureur. L'assureur, moyennant le versement de primes, s'engage à verser une prestation, à un ou plusieurs bénéficiaires.

- **Les aspects juridiques des assurances-décès et vie**
Présentation du cadre juridique des assurances vie décès.
- **Les intervenants au contrat d'assurance-décès et vie**
Acteurs des contrats assurances vie et décès.

Connaître les principales techniques de base des assurances vie décès



AAA017C

7h15 dont 2h de coaching 890,00 €^{HT}

Pour gérer au mieux leurs activités dans le domaine de l'assurance-vie et de l'assurance-décès, les sociétés d'assurance doivent maîtriser plusieurs éléments : provisionnement des engagements, appréciation des risques, placement des fonds...

- **Les bases techniques de l'assurance-vie**

Présentation des bases techniques de l'assurance-vie : tables de mortalité, intérêts et participations aux bénéfices, chargements et détermination de la prime.

- **Les provisions mathématiques en assurance-vie**

Définition et caractéristiques de la notion de provision mathématique en assurance-vie

Connaître les contrats d'assurance-vie et d'assurance-décès

Un contrat d'assurance-vie est proposé sous trois formules de base généralement assorties d'une contre-assurance.

Pendant la durée du contrat, le souscripteur bénéficie de certaines prérogatives, et certains événements peuvent affecter le contrat.

- **Caractéristiques des contrats d'assurance-vie et d'assurance-décès**

Présentation des contrats d'assurance-vie et d'assurance-décès.

- **Les formules d'assurance-vie**

Présentation des formules d'assurance-vie.

- **La vie du contrat d'assurance-vie**

Assurance-vie : durée du contrat.

Connaître les modalités de versement des prestations et la fiscalité des contrats d'assurance vie

Un contrat d'assurance-vie se dénonce par le versement d'un capital ou d'une rente à un bénéficiaire déterminé. Que ce soit en cours de contrat ou à son terme, le régime fiscal de l'assurance-vie est spécifique et donc déroge au droit commun.

- **Les modalités afférentes aux prestations d'assurance-vie**

Assurance-vie : l'indemnité versée suite à la fin du contrat.

- **La fiscalité des contrats-vie**

Contrats-vie : le système fiscal.

Connaître les particularités des contrats investis en actions et multisupports

L'assureur investit les primes versées par le souscripteur dans des supports. Le contrat peut prévoir un support unique d'investissement, en actions ou en euros par exemple, ou une combinaison de plusieurs supports (actions + parts de Fonds commun de placement + euros).

- **Les contrats investis en actions**

Énoncé des caractéristiques des contrats investis en actions.

- **Les contrats d'assurance multisupports**

Présentation des contrats d'assurance multisupports.

Connaître la clause bénéficiaire en assurance vie

Le contrat d'assurance-vie est une enveloppe fiscale constituée par un souscripteur pour avantager une ou plusieurs personnes. La clause bénéficiaire constitue donc la clé permettant au souscripteur d'atteindre son but.



AAA017C

7h15 dont 2h de coaching 890,00 €^{HT}

- **Définition et désignation du bénéficiaire en assurance-vie**

Exposé des règles qui président à la définition et à la désignation du bénéficiaire en assurance-vie.

- **La clause bénéficiaire en assurance-vie**

Présentation de la notion de clause bénéficiaire en assurance-vie.

Connaître les droits des bénéficiaires d'une assurance vie

Le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie dispose de droits importants qui dérogent au droit commun en matière successorale et matrimoniale mais également au regard du droit des créanciers.

- **Les droits du bénéficiaire désigné en assurance-vie**

Présentation des droits du bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie par rapport aux héritiers, aux créanciers et à la communauté conjugale.

- **L'absence de clause bénéficiaire en assurance-vie**

Assurance-vie : absence de bénéficiaire désigné.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

La formation est « Tutorée » par le service de tutorat Demos qui :

- répond aux interrogations de l'apprenant sur la thématique enseignée ;

- s'assure de la validation des acquis à l'issue de chaque module.

Ce service de tutorat est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En cas d'interrogation sur une notion liée au sujet, possibilité d'obtenir une réponse de la part d'un expert.